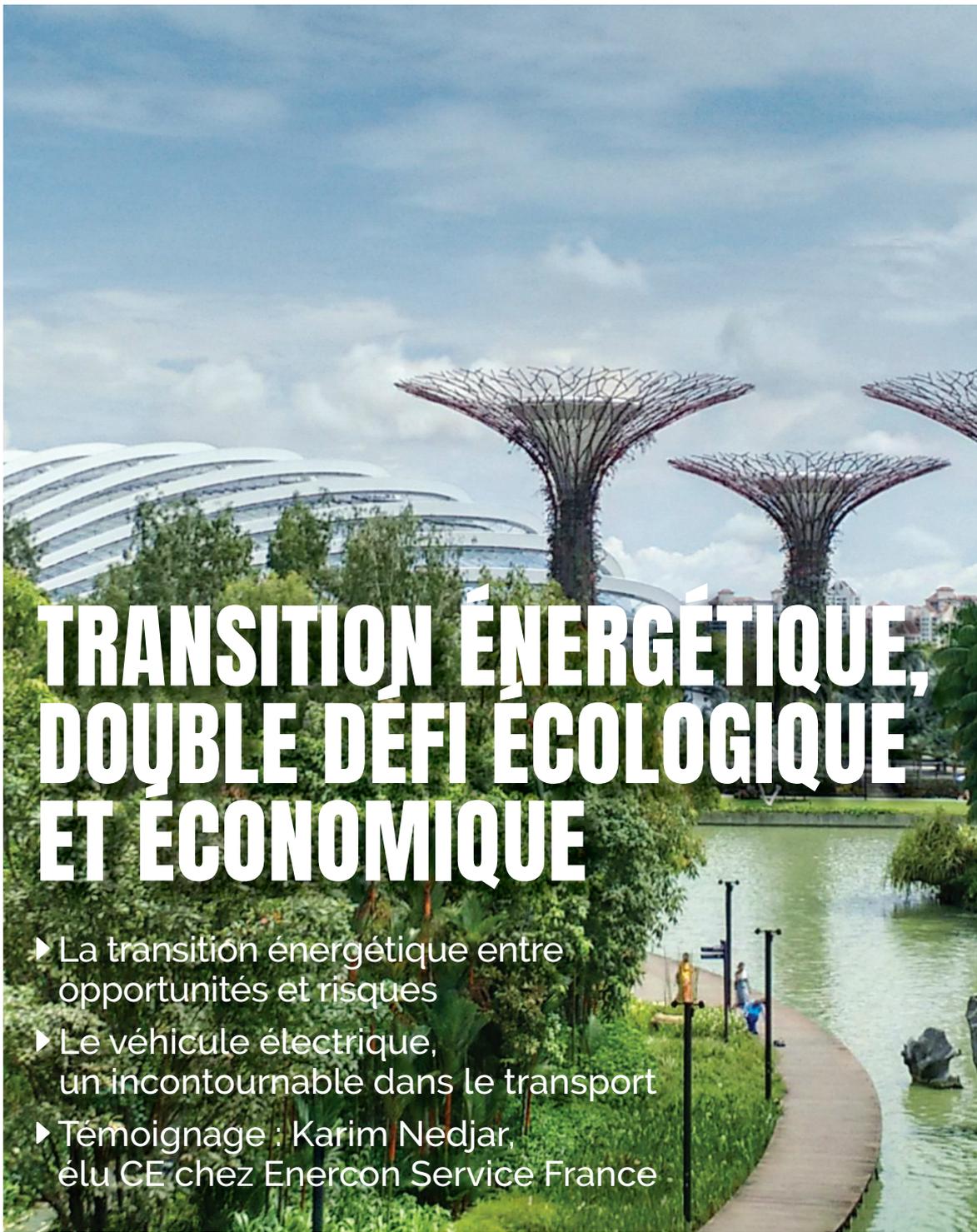


LE MAG

Semestriel - #2 - Juin 2018



LE MAGAZINE DE SYNDEX QUI ACCOMPAGNE ET CONSEILLE LES REPRÉSENTANTS DES SALARIÉ·E·S



TRANSITION ÉNERGÉTIQUE, DOUBLE DÉFI ÉCOLOGIQUE ET ÉCONOMIQUE

- ▶ La transition énergétique entre opportunités et risques
- ▶ Le véhicule électrique, un incontournable dans le transport
- ▶ Témoignage : Karim Nedjar, élu CE chez Enercon Service France

SOMMAIRE

Edito.....	p.2
La transition énergétique entre risques et opportunités	p.3
Transition énergétique, numérique et conditions de travail	p.5
Regards croisés	p.6
Sur le terrain	p.7
La transition énergétique en quelques chiffres	p. 8

SYNDEX LE MAG

n°2 - Juin 2018

Directeur de publication :

Olivier Laviolette

Coordination : Service

Communication/Documentation

Ont contribué à ce numéro :

Dara Jouanneaux, David Icole, Marie Raveyre, Alain Mestre, Eric Decazes

Crédits photos : Syndex, Shutterstock, Visualhunt



syndex
L'EXPERTISE ENGAGÉE

EDITO

N'en déplaise aux climato-sceptiques et à l'administration Trump, l'anthropie est la cause principale du réchauffement climatique, et la poursuite de la hausse des températures sur la planète aura des conséquences largement connues. La transition écologique et énergétique n'est donc aujourd'hui plus une question mais une obligation.

Le volontarisme politique marqué par l'accord de Paris en 2015 peine à trouver un pendant économique et social à la hauteur de cet enjeu, et ce en dépit de l'engagement clair des organisations syndicales pour une « transition juste » en matière d'emplois et de conditions de travail, sous la devise « il n'y a pas d'emploi sur une planète morte ».

En effet, cette mutation structurelle est source d'opportunités (création de nouvelles filières industrielles, emplois de proximité dans l'installation et la maintenance d'équipements et la rénovation thermique) mais aussi d'inquiétude quant à son impact sur certains territoires fortement marqués par des productions ou services liés aux énergies carbonées, comme l'illustre en France aujourd'hui la situation du site de Bosch à Rodez ou des centrales à charbon. Dans ce contexte, il nous est apparu important de partager avec vous certaines réflexions ou témoignages de syndicalistes dans cette publication. En effet, il est essentiel que les salariés et leurs représentants soient partie prenante de l'anticipation des évolutions, de la co-construction et du suivi des dispositifs mis en œuvre en matière de gestion prévisionnelle des métiers et des qualifications (aussi bien dans les entreprises, les bassins d'emplois ou les branches d'activité) qui accompagneront cette transformation. Syndex s'engagera à leurs côtés pour les assister durant toutes les phases de cette transition inéluctable.

Bonne lecture



LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ENTRE RISQUES ET OPPORTUNITÉS

Émettre moins de CO₂, limiter la consommation d'énergie, sortir de la dépendance aux énergies fossiles, ces quelques objectifs de la transition énergétique conduisent à une modification profonde des modes de production et de consommation d'énergie. Entamé il y a une dizaine d'années, ce mouvement a des implications sur des secteurs aussi divers que l'automobile et le bâtiment et rebat les cartes pour de nombreux acteurs industriels. Quelles perspectives en France pour les principaux secteurs concernés et leurs salariés ?

Etroitement liée aux politiques de lutte contre le réchauffement planétaire, la transition énergétique trouve l'essentiel de son cadre réglementaire dans les négociations internationales sur le climat. Bien qu'ils ignorent la question du financement, les textes qui en émanent poussent les acteurs économiques au changement, comme en témoigne l'exemple des normes d'émissions de gaz à effet de serre pour l'automobile. En matière d'énergie primaire, le mix énergétique de demain se joue aujourd'hui : à l'horizon 2040, le gaz et les énergies renouvelables devraient se développer, au détriment du pétrole et du charbon, tandis que le nucléaire resterait stable dans le mix mondial. Parallèlement, l'effi-

cacité énergétique se développera. Ce changement majeur s'accélère actuellement comme l'illustre l'Agence internationale de l'énergie avec la baisse plus rapide qu'anticipé des coûts des technologies bas carbone : depuis 2010, les coûts du solaire photovoltaïque ont baissé de 70%, ceux de l'éolien de 25% et ceux des batteries de 40%.

DIGITALISATION. La mise en place de réseaux électriques digitaux, intégrant capteurs et logiciels, se révèle incontournable pour réussir à intégrer une part plus importante d'énergies renouvelables par nature intermittentes et décentralisées. Au-delà des réseaux, des modèles d'affaires liés à l'exploitation des données générées par des produits communicants se développent et devraient à terme modi-

fier en profondeur les marchés de l'énergie. Si les acteurs du monde des data centers, des réseaux et de l'industrie communiquent largement sur leur transformation, la rentabilité réelle de ces activités reste à confirmer. Ce mouvement se joue sur moyen et long terme, et le déploiement de la 5G, en facilitant la transmission des données, devrait aider à la mise en œuvre effective de ces technologies.

RECONFIGURATION. Les acteurs économiques adaptent leurs stratégies à ce nouvel environnement. Du côté des pétroliers, Total a ainsi procédé à des acquisitions importantes dans le photovoltaïque, le stockage et l'électricité, devenant un concurrent d'EDF. Les producteurs d'énergie Engie et EDF affichent désormais les renouvelables et les

services énergétiques comme un axe stratégique de leur développement. Enfin, un équipementier comme Schneider Electric se développe dans le logiciel afin de se protéger du risque d'interposition des géants du numérique sur ses marchés, alors que Legrand table sur des partenariats avec Google ou Microsoft pour gérer l'intégration de ses produits connectés.

DESTRUCTION ET CRÉATIONS D'EMPLOIS. En France, le débat se cristallise autour d'une opposition nucléaire contre énergies renouvelables et efficacité énergétique. Cependant, le vrai débat n'est peut-être pas là. Le Monopoly capitalistique généré par les mutations en cours fait une victime : l'emploi industriel, que les emplois disparaissent ou que les industriels les créent ailleurs. Si l'installation de panneaux photovoltaïques ou la

maintenance d'une pompe à chaleur nécessitent l'intervention de techniciens présents localement, rien n'oblige en revanche à ce que les boîtiers électriques, les mâts d'éoliennes ou les batteries automobiles soient fabriqués sur place. Les stratégies des industriels seront donc déterminantes pour le maintien d'emplois sur le territoire. Les principaux emplois perdants sont ceux liés aux énergies fossiles. Ainsi, entre 2009 et 2013, 5 des 12 raffineries françaises ont cessé de fonctionner. L'avenir des unités restantes dépendra de l'évolution de la demande de pétrole (en baisse régulière pour la voiture particulière, mais à confirmer pour les autres modes de transport et la pétrochimie). Au-delà de la fermeture de la centrale nucléaire de Fessenheim, EDF s'apprête à arrêter centrales thermiques et centrales à charbon. Chez les équipementiers,

les restructurations continuent d'aller bon train, quand bien même ils saisissent les opportunités offertes par la transition énergétique et le soutien politique et réglementaire au développement des nouveaux marchés. Schneider Electric, champion français et leader mondial de la distribution électrique, restructure ainsi depuis 15 ans sa base industrielle en France sans que l'on voie d'inflexion à cette politique dans les années à venir. De même, le groupe General Electric saisit le creux de cycle actuel, directement lié à la transition énergétique, pour restructurer sévèrement ses usines en France, malgré des perspectives de long terme bien orientées. Même dans le bâtiment, pourtant reconnu comme le principal secteur gagnant en termes d'emplois, les perspectives sont freinées par des questions de financement et de gouvernance.

Transition énergétique, numérique et conditions de travail

Exemple des fonctions support des énergéticiens



En développant des activités liées à la transition énergétique et au numérique, les entreprises du secteur de l'énergie poursuivent leur quête de réduction des coûts en « rationalisant » des métiers considérés classiques, comme les fonctions supports et les services de back-office (planification, logistique, SAV, RH, etc.). On observe des cas de réorganisation où, pour les équipes, cela s'est traduit par une redéfinition de leur périmètre : remaniement des postes et de leur localisation, et/ou création de centres de services partagés (CSP) à l'étranger.

Si ces changements concernent des populations peu nombreuses comparées aux activités cœur de métier, ils modifient les pratiques, et avec elles les conditions de travail. Morcellement des équipes, coordination compliquée par la distance géographique et/ou culturelle, mise à mal des savoir-faire déstabilisent les services. Ceci induit des tensions pour les salariés : fragmentation des tâches, risques d'erreur par défaut de coordination, mise à mal du collectif ; dans les équipes support, mais aussi, par contrecoup, dans les entités cœur de métier pour lesquelles elles interviennent.

AGIR POUR LES SALARIÉS. *Bousculés dans leurs pratiques au quotidien, avec des relations aux collègues perturbées et distendues, les salariés sont confrontés à une perte d'intérêt et à un accroissement de la charge, notamment la charge de régulation, d'où des situations de travail dégradées, porteuses de risques psychosociaux, notamment de risques de burnout. Les représentants du personnel doivent donc se saisir de ces problématiques dès le démarrage de ces projets et ne pas hésiter à demander une assistance à Syndex pour analyser au mieux la situation et ses possibles impacts en termes de conditions de travail notamment.*



Les métiers de la maintenance sont faiblement exposés au risque de délocalisation

Cependant, tout n'est pas noir. Les majors investissent dans les filières bas carbone qui créent de l'emploi. Déjà présent dans l'éolien, EDF entend se développer fortement dans le solaire et a annoncé fin 2017 vouloir installer 30 gigawatts de capacités photovoltaïques en France d'ici à 2035, ce qui devrait soutenir sa filiale Photowatt. Total poursuit lui aussi sa diversification dans les renouvelables : acquise en 2011, sa filiale Sunpower, n°2 mondial, a installé deux usines de panneaux photovoltaïques en France, la raffinerie de La Mède se reconvertisse dans la production de biocarburants - sous réserve de trancher le débat sur l'huile de palme - et, en rachetant Direct Énergie, Total met la main sur 2 GW de projets renouvelables. Dans l'éolien, la filière s'étoffe. Le développement des éoliennes terrestres, réel, se traduit par des créations d'emplois. La filière éolienne off-shore comme les énergies marines, toutes deux naissantes, intéressent aussi les industriels qui, malgré les incertitudes actuelles sur le prix de ra-

Les syndicats militent pour une « transition juste » qui tienne compte des besoins des salariés

chat du kiloWatt/heure, installent des usines en France (cf. GE et LM Wind à Cherbourg, où 550 emplois devraient être créés).

TERRITOIRES. Éolien, photovoltaïque, stockage, biogaz, solaire thermique, méthanisation, réseau électrique intelligent, véhicule électrique... ces nombreuses solutions par nature décentralisées devront faire système à une échelle locale et globale pour permettre une mise en œuvre effective de la transition énergétique. La place des territoires est ainsi détermi-

nante : les collectivités territoriales devenues autorités organisatrices de l'énergie pourront créer des structures de production d'électricité renouvelables et auront, pour ce faire, accès à des financements de l'État ou de l'UE. Soit un changement considérable pour un pays dont le système électrique est fortement centralisé.

Les collectivités auront également à gérer les conséquences de la transition en termes d'emplois et de compétences. Les bassins d'emplois du Havre ou de Carling-Saint-Avold, parmi une vingtaine d'autres territoires, vont ainsi bénéficier de « contrats de transition écologique ». Ce nouveau dispositif associe collectivités et entreprises afin d'accompagner la conversion d'un territoire - et des compétences de ses salariés -, à l'économie bas carbone. Il aurait été souhaitable que les représentants des salariés y soient également associés

RÔLE À JOUER. Il est communément admis qu'il y aura des gagnants et des perdants de la transition en termes d'emplois. Les syndicats jugent ainsi la transition énergétique inéluctable et militent pour une « transition juste » qui tienne compte des besoins des salariés, par exemple en matière de formation. Si l'État a une capacité d'impulsion et d'orientation, la balance de l'emploi penchera du bon ou du mauvais côté principalement en fonction de la stratégie des acteurs industriels. Face à eux, les IRP devront mobiliser leurs outils, tels que Syndex, pour faire valoir une transition juste.

Pour aller plus loin sur syndex.fr

Financement de l'éolien en mer : est-ce l'État qui change d'avis ou le vent qui tourne ? Syndex, 2018

Involving trade unions in climate actions to build a just transition. CES, avec la participation de Syndex, 2018

Régions industrielles et politiques climatiques : vers une transition juste. Syndex pour la CES, 2016

REGARDS CROISÉS

“Le véhicule électrique, un incontournable dans le transport,,



Alain Mestre

Expert Syndex, co-responsable du pôle Énergie.

Franck Daoût

Délégué central CFDT Renault et membre du bureau fédéral de la Fédération CFDT. Depuis 2013, détaché à 100% en tant que DSC.

Benoit Ostertag

Ingénieur qualité et membre de la CFDT centrale Renault. Depuis 2011, il représente les salariés actionnaires au conseil d'administration Renault.

Syndex - L'Alliance Renault-Nissan-Mitsubishi est l'une des pionnières sur le véhicule 100% électrique. Quelle place prennent ces activités en France aujourd'hui ?

BO - En France, Renault a développé un savoir-faire dans la conception des véhicules électriques et l'a étendu aux moteurs électriques et à l'assemblage des batteries. En 2017, 30 000 Zoé sont sorties de l'usine de Flins et 5 000 Kangoo électriques de celle de Maubeuge. Cela représente 4,5% de la production française de Renault. D'ici à 2022, l'Alliance Renault-Nissan-Mitsubishi prévoit 12 nouveaux modèles électriques. Son catalogue devrait alors proposer 1 véhicule sur 5 en tout électrique et 1 sur 2 en électrique ou hybride.

FD - Le développement des véhicules électriques dans l'usine de Flins, que ce soit au niveau de la production, de la conception ou de l'après-vente, suppose des compétences nouvelles. Le volet formation, non négligeable, a déjà représenté plusieurs milliers d'heures pour la transition des compétences du thermique vers l'électrique.

Syndex - Notre réseau énergétique pourra-t-il fournir l'énergie néces-

saire à l'extension du parc automobile électrique ?

AM - Selon le gestionnaire du réseau électrique RTE, qui a travaillé sur différents scénarios à la demande de l'État français, 15,6 millions de véhicules électriques rouleront en 2030. Les risques pour le réseau seraient minimes, parfaitement maîtrisables. Cela nécessiterait une production d'électricité supérieure de 3% à celle d'aujourd'hui, pour un gain de 8,5 millions de tonnes de CO₂. Cette optimisation s'effectuera toutefois à certaines conditions : un développement et une mise en cohérence des infrastructures de recharge et de raccordement des véhicules électriques, et un mode de gouvernance approprié.

Syndex - Renault travaille-t-il sur le recyclage, et la maîtrise de la filière d'approvisionnement ?

BO - La direction de l'environnement de Renault a la volonté de progresser en matière de recyclage. À ce jour, il n'y a pas de solution optimisée, mais la notion de circularité du cycle du produit est une préoccupation de l'entreprise. La question de la sécurité de la filière d'approvisionnement est à relier à la mise en œuvre de la loi sur le devoir de vigilance. La CFDT, très impliquée sur ce sujet,

questionne le service achat et la direction sur sa mise en œuvre. L'ingénierie travaille à trouver des alternatives aux métaux rares.

AM - La Chine assure 90% de la production mondiale des terres rares, ce qui soulève des questions d'ordre social, environnemental, et de respect des droits fondamentaux. Selon G. Pitron, auteur de *La guerre des métaux rares* (Éditions les liens qui libèrent, 2018), cela pose des problèmes de sécurisation des approvisionnements ; pour l'Agence internationale de l'énergie, leur utilisation n'est pas incontournable.

Syndex - Quelles sont vos feuilles de route syndicales sur ces sujets de transition énergétique ?

BO - Depuis mon entrée au conseil d'administration en 2011, mon fil rouge est la RSE. L'objectif est que l'entreprise mette en œuvre une trajectoire qui prenne en compte les impacts sociaux et environnementaux de ses activités.

FD - La RSE était le thème de notre dernier congrès. La RSE c'est l'outil du dialogue social de demain. Chez Renault, on est sur la bonne voie si on considère la qualité du dialogue et la forme qu'il prend.

SUR LE TERRAIN

« AMÉLIORER LES PRATIQUES EST UN TRAVAIL À POURSUIVRE EN PERMANENCE »



Karim Nedjar travaille au service IT d'Enercon Service France. Il est membre titulaire du CE de l'UES Enercon Service France et DS CFDT

Ecologie et économie forment le duo tendance de la décennie. L'harmonie entre activités, pratiques et valeurs n'est pas toujours évidente à trouver. Témoignage d'un élu de la maintenance d'éoliennes.

« Quand je suis arrivé dans l'entreprise, en 2007, nous étions 37. Aujourd'hui, les effectifs approchent des 600 personnes, dont les trois quarts sont des techniciens de maintenance. Les carnets de commandes sont pleins et les recrutements (50 à 100 par an) peinent à combler le besoin de main-

d'œuvre. Il faut dire que les métiers de la maintenance éolienne sont spécifiques, les bons profils rares et l'intérim peu intéressant étant donné les temps de formation. Pour les techniciens, l'activité est donc très intense.

MODÈLE. Nous sommes la filiale d'un groupe allemand, créé en 1984. Son parc est cinq fois plus important que le nôtre. Pour le groupe, l'Allemagne est donc le modèle à suivre. La direction française a une marge de manœuvre limitée. Elle applique principalement ce que fait l'Allemagne en l'adaptant légèrement à la législation locale. C'est le cas par exemple en matière de sécurité, domaine auquel la direction du groupe accorde pourtant une grande importance. Cela rend plus complexe la tâche des élus, en particulier pour le CHSCT, qui

doit en plus maintenir le contact avec des équipes dispersées sur tout le territoire, au plus près des éoliennes.

DÉFENDRE NOS PRÉROGATIVES.

En matière de dialogue social, la place des IRP est à défendre et il est nécessaire d'en rappeler régulièrement les prérogatives. Syndex nous est très utile. Nous comprenons mieux la place de la France dans le groupe, les relations capitalistiques entre les différentes entités ou encore la politique fiscale du groupe. Cela nous donne également du poids dans le cadre des consultations par exemple pour l'accès à l'information.

BUSINESS ÉCOLOGIQUE.

Le groupe intervient dans le secteur des énergies renouvelables et contribue ainsi à la réduction d'émission de gaz à effets de serre. Néanmoins, l'amélioration des pratiques pour être authentiquement conformes aux principes du développement durable est un travail à poursuivre en permanence. Comme pour toute entreprise, il s'agit de veiller à ce que la recherche de profits, nécessaire à la croissance de l'entreprise, se fasse avec un partage équitable pour l'ensemble des parties prenantes, y compris l'État et les salariés. »



Syndex vous accompagne dans le cadre de la transition énergétique

- Missions Orientations stratégiques pour décrypter les conséquences à moyen terme de la transition énergétique sur votre entreprise et son secteur.
- Missions Politique sociale pour anticiper l'évolution des emplois et des qualifications.
- Accompagnement à la négociation pour mettre en œuvre les transitions professionnelles (ex. : négociation GEPPM).

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE EN QUELQUES CHIFFRES



LES OBJECTIFS CLIMATIQUES DE L'UE À 2030



-40%
de gaz à effet de serre par rapport à 1990



27%
d'ENR dans la consommation finale d'énergie



+27%
d'efficacité énergétique par rapport à 2007

LA CONSOMMATION FINALE D'ÉNERGIE EN FRANCE

Les secteurs consommateurs d'énergie en 2015
(consommation finale)

19% Industrie

33% Transport
(essentiellement du pétrole)

45% Résidentiel, tertiaire
(essentiellement de l'électricité)

Part des énergies renouvelables dans la consommation finale

16% en 2015, pour 18% prévus.
Cible 2020 : 23%

Des énergies renouvelables utilisées pour...



se chauffer surtout (bois énergie, pompe à chaleur) env. 50%



s'éclairer (hydroélectricité, éolien) - env. 30%



et rouler (biocarburants) env. 15%

Sources : Datalab, chiffres clés de l'énergie (2017), chiffres clés des énergies renouvelables (2018), Climat (2017)

CONTACTS

Syndex AQUITAINE

Bordeaux - Tél. : 05 56 89 82 59
contact-aqu@syndex.fr

Syndex AUVERGNE-LIMOUSIN

Clermont-Ferrand - Tél. : 04 73 98 53 24
contact-av@syndex.fr

Syndex BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ

Besançon - Tél. : 03 81 47 71 80
contact-bfc@syndex.fr

Syndex BRETAGNE

Rennes - Tél. : 02 99 87 16 87
Quimper - Tél. : 02 98 53 35 93
contact-bzh@syndex.fr

Syndex CENTRE

contact-centre@syndex.fr

Syndex GRAND EST

Villers-les-Nancy - Tél. : 03 83 44 72 61
Strasbourg - Tél. : 03 88 79 20 10
contact-grandest@syndex.fr

Syndex HAUTS-DE-FRANCE

Villeneuve-d'Ascq
Tél. : 03 20 34 01 01
contact-hdf@syndex.fr

Syndex ÎLE-DE-FRANCE

Paris - Tél. : 01 44 79 13 00
contact@syndex.fr

Syndex NORMANDIE

Hérouville-Saint-Clair -
Tél. : 02 14 99 50 50
contact-normandie@syndex.fr

Syndex OCCITANIE MÉDITERRANÉE

Montpellier - Tél. : 04 67 10 49 90
contact-lr@syndex.fr

Syndex OCCITANIE PYRÉNÉES

Toulouse - Tél. : 05 61 12 67 20
contact-mp@syndex.fr

Syndex PAYS DE LA LOIRE - POITOU-CHARENTES

Avrillé - Tél. : 02 41 68 91 70
Nantes - Tél. : 02 40 72 82 40
contact-pdl@syndex.fr

Syndex PROVENCE ALPES CÔTE-D'AZUR

Aix-en-Provence - Tél. : 04 42 93 73 53
contact-paca@syndex.fr

Syndex RHÔNE-ALPES

Villeurbanne - Tél. : 04 72 56 22 90
contact-ra@syndex.fr

CHSCT

Tél. : 01 44 79 15 20
contact-chsct@syndex.fr

NOUVELLE-CALÉDONIE

contact-nc@syndex.fr

RÉUNION

contact.reunion@syndex.fr

EUROPE

contact-europe@syndex.fr

FORMATION

formation@syndex.fr

22, rue Pajol - CS 30011 - 75876 Paris Cedex 18
Tél. : 01 44 79 13 00 - contact@syndex.fr

www.syndex.fr //   

